

ANALYSE ENVIRONNEMENTALE
PROJET D'AMENAGEMENT ZI LES LEVEES
VOLET FAUNE, FLORE ET HABITATS



RAPPORT D'ETUDE



Sommaire:

1 - OBJET DE LA MISSION :	3
2 - METHODOLOGIE	3
2.1 - Les habitats naturels et la flore.....	3
2.2 - Amphibiens	4
2.3 - Oiseaux.....	4
2.4 - Mammifères.....	4
2.5 - Reptiles.....	5
2.6 - Insectes	5
3 - RESULTATS BRUTS INVENTAIRES FLORE ET HABITATS	5
4 - RESULTATS BRUTS INVENTAIRES FAUNE	8
4.1 - Résultats des prospections amphibiens :.....	8
4.2 - Résultats des prospections oiseaux :.....	8
4.3 - Résultats mammifères	10
4.4 - Résultats reptiles.....	10
4.5 - Résultats insectes :.....	10
4.6 - Résultats bibliographiques :.....	11
5 - SYNTHESE DES RESULTATS	12
5.1 - Synthèse des résultats Flore et Habitats	12
5.2 - Synthèse des résultats oiseaux	19
6 - CONCLUSION	21
7 - ANNEXES	22

1 - OBJET DE LA MISSION :

Dans le cadre de la mise en place du programme d'aménagement de la ZI les Levées, le bureau d'étude AD Environnement a souhaité, en avril 2019, missionner une expertise écologique pour évaluer les potentialités écologiques du site.

Les résultats obtenus permettront d'étayer la demande d'aménagement auprès des services instructeurs de l'Etat.

Le présent rapport reprend les différents résultats obtenus.

2 - METHODOLOGIE

2.1 - LES HABITATS NATURELS ET LA FLORE

La stratégie d'échantillonnage est basée sur des relevés phytosociologiques.

Ces relevés sont placés dans des zones qui apportent le maximum d'informations sur la diversité de la flore et des habitats à l'échelle du site.

Une recherche ciblée et la plus exhaustive possible des espèces végétales remarquables et protégées a été effectuée.

Les relevés phytosociologiques sont rattachés à un type d'habitat naturel selon la typologie Corine Biotope.

Les résultats sont directement relevés sur une tablette géoréférencée permettant une précision importante de la donnée.

Les inventaires flore et habitats ont été réalisés le 23 avril 2019.

2.2 - AMPHIBIENS

Pour les amphibiens, la période de prospection s'étend pour la plupart des espèces de début mars à fin mai en plaine. Cette période peut être étendue jusqu'à fin juillet pour les espèces tardives telles que le Sonneur à ventre jaune.

Cette période correspond à la période de reproduction, période où l'inventaire est facilité soit grâce au chant des mâles, soit en raison des concentrations d'adultes autour des points d'eau où se déroule la ponte. Les prospections ont donc principalement visé la recherche des pontes et têtards dans les habitats aquatiques favorables : mares, gouilles d'eau, zone d'atterrissement des cours d'eau.

Les résultats sont directement relevés sur une tablette géoréférencée permettant une précision importante de la donnée.

Les inventaires amphibiens ont été réalisés le 23 avril 2019.

2.3 - OISEAUX

PROTOCOLE IPA

Des points sont disposés en fonction des milieux en présence. L'observateur se rend sur chacun de ces points et détermine les espèces grâce à leurs émissions sonores (chants ou cris) ou par une observation directe. Les observations durent 20 minutes par point d'écoute, et sont effectuées dans les 3 heures suivant le levé du jour, ou avant la tombée de la nuit.

La totalité des milieux sont visités et inventoriés, les résultats sont relevés sur une tablette géoréférencée permettant une précision importante de la donnée.

L'inventaire oiseaux a été réalisé le 23 avril 2019.

2.4 - MAMMIFERES

Toute observation de terrain directe ou indirecte (traces et indices de présence) réalisée lors des prospections des autres groupes a été notée et géoréférencée.

L'inventaire mammifère a été réalisé le 23 avril 2019.

2.5 - REPTILES

La méthodologie pour ce groupe consiste à visiter les habitats les plus favorables :

- Les endroits secs, ensoleillés et rocailloux : pierriers et éboulis ;
- Les habitats plus humides offrant des caches et zones à sec ;
- Les souches, grandes pierres.

Les résultats sont directement relevés sur une tablette géoréférencée permettant une précision importante de la donnée.

L'inventaire reptile a été réalisé le 23 avril 2019.

2.6 - INSECTES

Les prospections de terrain ont visé les groupes des odonates, des lépidoptères et des orthoptères. Elles ont été réalisées par la méthode de chasse à vue à l'aide de filets à papillons.

La détermination se fait sur le terrain pour la grande majorité des cas, pour certains individus d'orthoptères, l'utilisation de matériel optique performant oblige une détermination en laboratoire.

L'inventaire insectes a été réalisé le 23 avril 2019.

3 - RESULTATS BRUTS INVENTAIRES FLORE ET HABITATS

Une prospection de terrain a été menée le 23 avril 2019.

Cet inventaire a eu comme principal objectif de faire ressortir les différents habitats présents sur le site d'étude.

Le tableau ci-après reprend les différentes espèces de plantes qui ont été contactées sur le site d'étude.

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne
<i>Allium schoenoprasum</i> L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
<i>Bromus erectus</i> Huds., 1762	Brome érigé
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs
<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse épineux
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante
<i>Galium verum</i> Scop., 1771	Gaillet glabre, Gaillet de printemps

Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles
Geranium palustre L., 1756	Géranium des marais
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs
Juglans L., 1753	
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole, Escarole
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée
Malus Mill., 1754	
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille
Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre
Ribes L., 1753	
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun
Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline
Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780	Pissenlit
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée
Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette

Tableau 1 Résultat des inventaires flore du 23 avril 2019

Ainsi, ce sont 54 espèces de plantes qui ont été inventoriées sur le site d'étude.

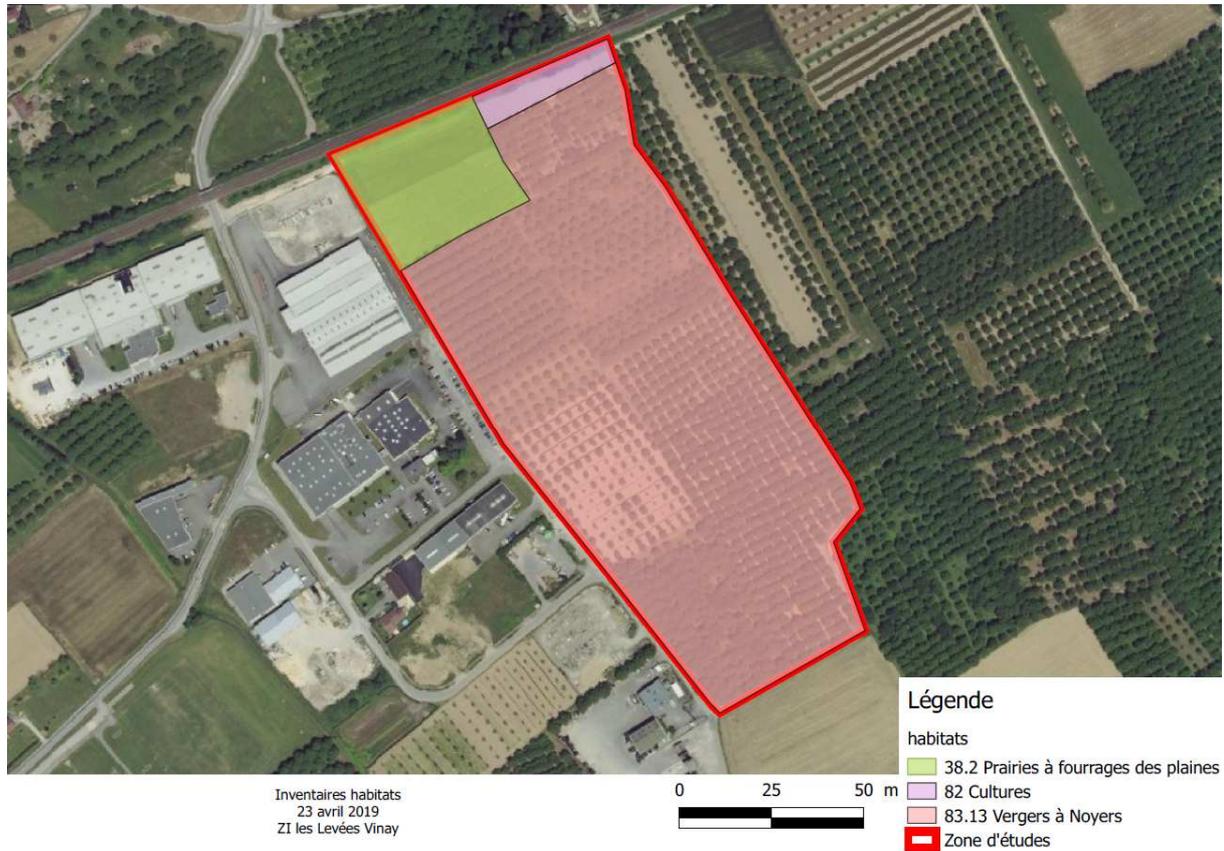
De ces inventaires floristiques, des habitats naturels ont été définis selon la typologie Corine Biotope.

Ainsi, 3 habitats sont présents sur le site d'étude, leur nom et leur surface sont repris dans le tableau ci-dessous :

Habitat	Surface
38.2 Prairies à fourrages des plaines	1.3 ha
82 Cultures	0.3 ha
83.13 Vergers à Noyers	9.7 ha

Tableau 2 Résultat des inventaires habitats.

La carte ci-dessous reprend les différents habitats en présence et les replace en fonction de leur localisation géographique :



Carte 1 Habitats de la zone d'étude

4 - RESULTATS BRUTS INVENTAIRES FAUNE

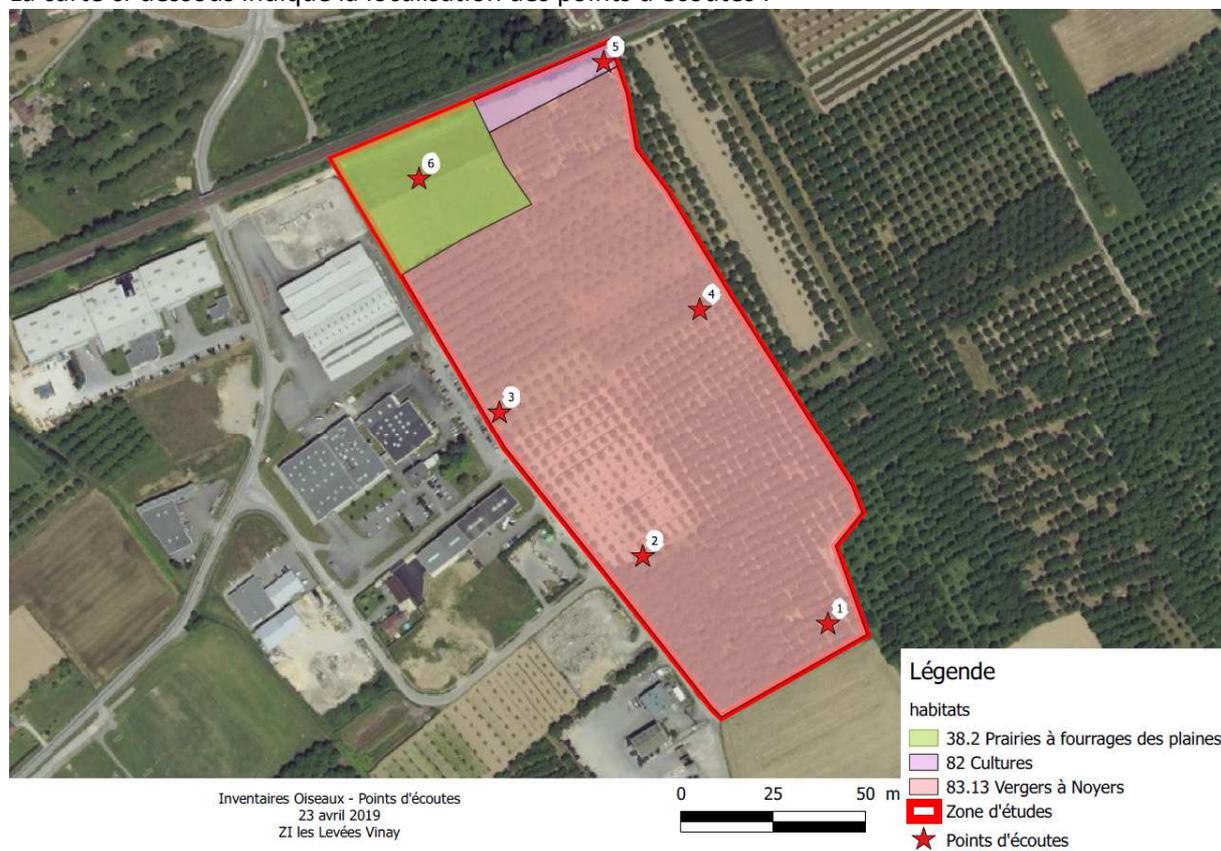
4.1 - RESULTATS DES PROSPECTIONS AMPHIBIENS :

Lors des prospections mises en place les 23 avril 2019, aucune espèce d'amphibien n'a été contactée sur la zone d'étude.

4.2 - RESULTATS DES PROSPECTIONS OISEAUX :

RESULTATS IPA :

Une phase d'écoute a été menée le 23 avril 2019.
Six points d'écoutes ont été inventoriés sur la zone d'étude.
La carte ci-dessous indique la localisation des points d'écoutes :



Carte 2 Localisation des points d'écoutes oiseaux

Les espèces suivantes ont été contactées lors des inventaires IPA :

Nom latin	Nom vernaculaire	Nombre	Point
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	2	Point1
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	1	Point1
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	Point1
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	2	Point1
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	2	Point1
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	1	Point1
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	3	Point1
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	1	Point1
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	1	Point1
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	1	Point2
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	1	Point2
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	1	Point2
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	1	Point2
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	1	Point2
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	3	Point2
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	1	Point2
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	1	Point2
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	1	Point2
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	1	Point3
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	1	Point3
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	Point3
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	1	Point3
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	1	Point3
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	1	Point3
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	1	Point3
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	1	Point3
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	1	Point4
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	1	Point4
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	Point4
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	1	Point4
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	2	Point4
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	1	Point4
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	2	Point4
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	10	Point4
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	1	Point4
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	2	Point4
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	1	Point5
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	1	Point5
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	Point5
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	Point5
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	1	Point5
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	2	Point5
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	1	Point5
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	1	Point5
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	2	Point5

<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	1	Point5
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	1	Point5
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	1	Point6
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	1	Point6
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	1	Point6
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	1	Point6
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	3	Point6
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	1	Point6
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	1	Point6
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	1	Point6
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	1	Point6
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	1	Point6
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	1	Point6

Tableau 3 Résultats des IPA du 23 avril 2019

4.3 - RESULTATS MAMMIFERES

Lors des prospections mises en place les 23 avril 2019, aucune espèce de mammifère n'a été contactée sur la zone d'étude.

4.4 - RESULTATS REPTILES

Lors des prospections mises en place les 23 avril 2019, aucune espèce de reptile n'a été contactée sur la zone d'étude.

4.5 - RESULTATS INSECTES :

Lors des prospections mises en place les 23 avril 2019, aucune espèce de lépidoptère, orthoptère ou odonate n'a été contactée sur la zone d'étude, la pluie de la nuit et le froid n'ont pas permis aux insectes de rentrer en activité durant cette journée.

4.6 - RESULTATS BIBLIOGRAPHIQUES :

Zonage réglementaire

La zone d'étude ne fait partie d'aucune zone réglementaire.

Corridors biologiques

La zone d'étude ne constitue pas un corridor écologique

Inventaires faunistiques et floristiques

La ZNIEFF de type 2 « Zone fonctionnelle de la Rivière Isère à l'aval de Meylan (Identifiant national : 820000424) est située à 810 mètres de la zone d'études.

Parcs régionaux

Le parc régional du Vercors est situé à 980 mètres de la zone d'études.

5 - SYNTHESE DES RESULTATS

5.1 - SYNTHESE DES RESULTATS FLORE ET HABITATS

L'inventaire flore s'est déroulé en les 23 avril 2019. 54 espèces de plantes ont été inventoriées, le site ayant des capacités d'accueil très limitées pour les plantes (forte anthropisation, cultures, peu de diversité de milieux).

La totalité de ces espèces sont communes.

Le tableau ci-dessous reprend la totalité des espèces et les replace dans leur milieu d'observation.

Nom latin	Nom vernaculaire	Abondance-dominance	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Vulnérabilité
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	+ : très peu abondant	LC	LC		LC	Faible
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	+ : très peu abondant				LC	Faible
<i>Allium schoenoprasum</i> L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule	+ : très peu abondant	DD	LC		LC	Faible
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	+ : très peu abondant		NT	LC	LC	Faible
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	+ : très peu abondant				LC	Faible
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	1 : recouvrement inférieur à 5%				LC	Faible
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	1 : recouvrement inférieur à 5%				LC	Faible
<i>Bromus erectus</i> Huds., 1762	Brome érigé	1 : recouvrement inférieur à 5%	LC			LC	Faible
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	1 : recouvrement inférieur à 5%		LC		LC	Faible

Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	+ : très peu abondant				LC	Faible
Cirsium spinosissimum (L.) Scop., 1769	Cirse épineux	+ : très peu abondant				LC	Faible
Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	+ : très peu abondant				LC	Faible
Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	+ : très peu abondant	LC	LC		LC	Faible
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	+ : très peu abondant				LC	Faible
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	1 : recouvrement inférieur à 5%		LC		LC	Faible
Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé	+ : très peu abondant					Faible
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Galium verum Scop., 1771	Gaillet glabre, Gaillet de printemps	+ : très peu abondant				VU	Faible
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	+ : très peu abondant				LC	Faible
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	+ : très peu abondant				LC	Faible
Geranium palustre L., 1756	Géranium des marais	+ : très peu abondant				VU	Faible
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs	+ : très peu abondant				LC	Faible
Juglans L., 1753		4 : recouvrement entre 50 et 75%					Faible
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole, Escarole	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible

Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	+ : très peu abondant				LC	Faible
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	+ : très peu abondant				LC	Faible
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Malus Mill., 1754		i : individu unique					Faible
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	+ : très peu abondant				LC	Faible
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	1 : recouvrement inférieur à 5%		LC		LC	Faible
Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	+ : très peu abondant	LC	LC		LC	Faible
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	1 : recouvrement inférieur à 5%	LC			LC	Faible
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	1 : recouvrement inférieur à 5%	LC	LC		LC	Faible
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	+ : très peu abondant				LC	Faible
Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	+ : très peu abondant				LC	Faible
Ribes L., 1753		+ : très peu abondant					Faible
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	1 : recouvrement inférieur à 5%				LC	Faible

Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	+ : très peu abondant				LC	Faible
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	+ : très peu abondant				LC	Faible
Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	+ : très peu abondant				LC	Faible
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible
Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	2 : recouvrement entre 5 et 25%		LC			Faible
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	+ : très peu abondant	LC	LC		LC	Faible
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	1 : recouvrement inférieur à 5%		LC		LC	Faible
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	+ : très peu abondant	LC	LC		LC	Faible
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	+ : très peu abondant				LC	Faible
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	+ : très peu abondant				LC	Faible
Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	+ : très peu abondant		LC		LC	Faible

Tableau 4 Liste des espèces de flore inventoriées.

Les habitats en présence sont repris ci-dessous :

38.2 Prairies à fourrages des plaines :

Constitué principalement de poacées, de pissenlit et de plantains, cet espace ouvert borde le Verger de noyer. Il constitue un espace de chasse pour le Faucon crécerelle ou pour les petits passereaux qui vivent dans les noyers. C'est potentiellement un habitat intéressant pour les insectes.



Photo 1 Prairie à fourrages des plaines

82 Cultures

Cette zone fraîchement labourée (visible en arrière-plan de la photo ci-dessous) ne contient aucune espèce végétale, mais peut constituer un espace de chasse pour le Faucon crécerelle ou pour les petits passereaux vivant dans les noyers.



Photo 2 Cultures

83.13 Vergers à Noyers

Cet habitat est majoritaire sur le site d'étude. Il est composé d'une plantation monospécifique de noyers. C'est un habitat d'intérêt pour les oiseaux du site, avec quelques loges naturelles à disposition et des zones de chasse dans ou à proximité. La strate herbacée y est importante.

De plus, d'après un agriculteur, la zone n'est pas ou peu traitées par des pesticides, nous pouvons imaginer qu'une communauté d'insectes importante peu nourrir la faune du site.



Photo 3 Verger

Conclusion Flore et Habitats :

Les habitats en présence sont très communs. Aucune espèce protégée n'est présente. Ces habitats sont de plus très représentés sur les terres alentours.

Aucun habitat n'est d'intérêt communautaire, et les espèces présentes ne sont pas sensibles au vu de la loi.

5.2 - SYNTHESE DES RESULTATS OISEAUX

19 espèces d'oiseaux ont été inventoriées sur le site d'étude.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes espèces ainsi que leur statut de protection.

Le statut d'enjeu et de sensibilité des espèces a été évalué en fonction de leur statut sur le site et de leurs statuts de protection.

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Convention de Berne	Directive Oiseaux	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Vulnérabilité
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Acticle 3	Annexe 3		LC	LC	NA	Faible
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire		Annexe 3	Annexe II/2	LC	LC	LC	Faible
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet			Annexe II/2	LC	LC	LC	Faible
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	NA	Faible
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir		Annexe 3	Annexe II/2	LC	LC	LC	Faible
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	NA	Faible
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Acticle 3			LC		LC	Faible

Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier			Annexe III/1	LC	LC	LC	Faible
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Acticle 3	Annexe 3		LC	LC	LC	Faible
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	VU	Faible
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Acticle 3	Annexe 2		LC	LC	LC	Faible
Streptopelia decaocto (Frisch, 1838)	Tourterelle turque		Annexe 3	Annexe II/2	LC	LC	LC	Faible

Tableau 5 Liste d'espèces d'oiseaux relevés sur le site d'étude et leurs statuts de protection.

Conclusion oiseaux :

La présente étude montre la présence de 14 espèces d'oiseaux protégées au titre de l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009. Aucune espèce n'est inscrite à l'annexe 1 de la directive oiseaux.

La plupart des espèces sont liées aux milieux forestiers (12 espèces sur 19). Les milieux ouverts servent principalement à la recherche de nourriture pour les oiseaux.

Notons également la présence d'espèces qui utilisent les zones urbaines pour leur cycle de vie : la Tourterelle turque ou le Moineau domestique en font partie.

Toutes ces espèces sont relativement communes, ce qui nous permet de dire que la vulnérabilité du projet sur ces espèces est faible.

6 - CONCLUSION

La présente étude a montré la présence de 14 espèces d'oiseaux protégées au titre de l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009.

Ces espèces seront impactées par la destruction directe de milieux de reproduction ou de nourrissage.

Aucune espèce de flore ou habitat naturel n'est protégé.

Au vu des résultats obtenus, nous pouvons conclure que l'aménagement remettra en cause la présence de ces espèces sur le site, puisque les noyers, qui constituent le lieu de vie de la plupart des espèces seront coupés.

Les potentialités écologiques du site sont faibles, avec la présence d'une faune commune, et largement présente dans les habitats similaires alentours.

La mise en place de ces aménagements n'entraînera pas la mise en danger de certaines populations d'espèces de faune ou de flore protégées, et n'aura aucune incidence sur les corridors biologiques en présence.

7 - ANNEXES

Listes rouges :

LC : Faible risque de disparition. Espèces considérées comme non menacées

VU : Espèce vulnérable (VU) : populations confrontées à un risque de disparition dans la région

NT : Quasi menacée de disparition, en particulier si les facteurs agissant s'aggravent

EN : Espèce en danger (EN) : populations confrontées à un risque très élevé de disparition dans la région

CR : Espèce en danger critique d'extinction (CR) : populations confrontées à un risque extrêmement élevé de disparition dans la région

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection :

Article 3 :

Pour les espèces d'oiseaux dont la liste est fixée ci-après :

Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps :

la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ;

la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;

la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.

Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens d'oiseaux prélevés :

dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 19 mai 1981 ;

dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces Etats de la directive du 2 avril 1979 susvisée.

Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) :

Les 74 espèces classées en annexe I bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat qui seront donc classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS). Il s'agit des espèces menacées de disparition, des espèces vulnérables à certaines modifications de leur habitat, des espèces considérées comme rares (population faible ou répartition locale restreinte), et des espèces nécessitant une attention particulière à cause de la spécificité de leur habitat, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière. Les habitats concernés par le classement en ZPS sont surtout les zones humides et en particulier les zones humides d'importance internationale (ZHII - cf. convention de Ramsar). La liste des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sert de base pour désigner les ZPS.

L'annexe II regroupe les espèces d'Oiseaux pour lesquelles la chasse n'est pas interdite à condition que cela ne porte pas atteinte à la conservation des espèces. Elle est divisée en deux parties : les 24 espèces de la première partie peuvent être chassées dans la zone d'application de la directive oiseaux tandis que les 48 espèces de la deuxième partie ne peuvent être chassées que sur le territoire des Etats membres pour lesquels elles sont mentionnées.

L'annexe III énumère les 26 espèces d'Oiseaux pour lesquelles la vente, le transport, la détention pour la vente et la mise en vente sont interdits (1ère partie) ou peuvent être autorisés (2ème partie) à condition que les oiseaux aient été licitement tués ou capturés. La 3ème partie de l'annexe III regroupe les 9 espèces pour lesquelles des études doivent déterminer le statut biologique et les conséquences de leur commercialisation.